

Décisions du conseil communal

Séance du 14 mai 2007

- Approbation de devis:

a) Réaménagement de la rue Alheck ainsi que la pose d'une conduite de gaz dans les rues Redescheck et Milleknepchen à Rollingen: 816.000 €TTC;

b) Aménagement d'une nouvelle toiture au hall Irbicht à Beringen: 88.000 €TTC;

c) Installation de divers jeux et bancs dans l'enceinte de l'Ecole C. Ries à Mersch: 13.000 €TTC;

d) Réaménagement de la maison communale (château) à Mersch au montant de 157.600 €TTC et augmentation du crédit budgétaire du montant de 57.600 €

- Urbanisme:

Approbation provisoire du projet d'aménagement particulier concernant un fonds sis à Reckange, au lieudit «rue de Brouch/op der Uecht», présenté par HOME INVEST S.à r.l pour la construction de 4 maisons jumelées et d'une maison isolée;

- Commissions communales:

a) démission du sieur Franzen Patrick, ancien chargé de direction du Home Pour Personnes Âgées de Mersch, comme membre de la commission des affaires sociales, des jeunes et du 3è âge;

b) nomination du sieur Wirth René, chargé de direction du Home Pour Personnes Âgées à Mersch, comme membre de la commission des affaires sociales, des jeunes et du 3è âge;

c) nomination du sieur Muller Laurent, expéditionnaire technique au service technique communal, comme membre de la commission des bâtisses;

- Personnel enseignant:

Octroi un congé pour travail à mi-temps à la dame ORIGER-SCHMIT Lucienne, institutrice à l'enseignement préscolaire à Mersch, pour élever un ou plusieurs enfants de moins de 15 ans, à partir du 1er trimestre de l'année scolaire 2007/2008 jusqu'au début de l'année scolaire 2009/2010;

- Collecte à domicile:

La Paroisse de Mersch est autorisée à effectuer une collecte à domicile sur le territoire de la commune de Mersch durant la période du 4 juin 2007 au 24 juin 2007, dont le produit est destiné au financement du bulletin paroissial "Par-Verband Miersch";

- Contrats et conventions:

a) le contrat de bail du 25 avril 2007 par lequel la commune loue à la société Munhowen SA, une société du groupe Brasserie Nationale – Bofferding SA, le restaurant-bar du Centre Aquatique Krounebiereg à Mersch pour une durée de 3 ans à partir du 01.06.2007. Le loyer mensuel est fixé à 2.500 € (adapté annuellement au nouveau nombre-indice moyen semestriel du mois de juin) + 3% sur le chiffre d'affaires restaurant ou food pour couvrir les frais de gestion de caisse + 20% sur les bières de marque Bofferding et Battin + 5% sur les produits (hors bières Bofferding et Battin et hors tabacs);

b) l'avenant du 16.04.2007 au contrat de louage de service à durée déterminée conclu le 14.11.2006 avec la dame Gorza Samantha, chargée de direction d'une classe primaire, diminuant la tâche hebdomadaire de 24 leçons à 13 leçons avec effet au 16.04.2007;

c) des contrats de louage de service à durée déterminée pour le remplacement temporaire du personnel enseignant;

- Enseignement musical:

Le point proposé par la fraction "Déi Gréng": "Subventions pour les résidents de la Commune de Mersch qui suivent des cours au Conservatoire de Musique du Nord" sera traité lors de la séance du conseil communal du 8 juin 2007 sur base d'une proposition concrète du collège des bourgmestre et échevins;